

MUSÉES ROYAUX

DOSSIER

DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE

Acquisition ministérielles

DE
L'ÉTAT

Numéro du dossier : *5240*

Numéro d'inventaire : *3435-3436*

433 L

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
-------------------	---------------------	---------

Hannon

Smits

Fabry

No 5240

Hannon; Tragi que portu canie - Smits & Opbeke

D5240

I. 4034

Th. Hannon

Tragique partie carrée (aquarelle)

dépôt au Palais de Justice (Cabinet de M. le Procureur du Roi)

avril 1934

EXPOSITION * *
INTERNATIONALE
DE GAND EN 1913
* * BEAUX-ARTS

2 Avril 1913.

Reçu de M. Bantiès le portrait
de M^{me} R. par E. Fabry
appartenant au Gouvernement.

P. Lambotte

SOCIÉTÉ ANONYME
DES

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS FÉLIX MOMMEN

FABRIQUE
DE
COULEURS

Panneaux
Toiles, Vernis, etc.

EMBALLAGE
Nettoyage et Vernissage
DE TABLEAUX

(BREVETÉS)

37, Rue de la Charité, 37

BRUXELLES

TÉLÉPHONE 1947

SPÉCIALITÉ
DE
MENUISERIES
pour le dessin et la peinture

CHEVALETS
d'ateliers, de campagne
et de luxe

Meubles d'Atelier
ANCIENS ET MODERNES

*Reçu de la Commission des Musées
Royaux de Peinture et de Sculpture un
tableau de Fabry (Portrait de M^{me} Rouffart)*

Felix Mommén

Le 2 Avril 1913.

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 21 décembre 1912.

N^o 628.

Messieurs,

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

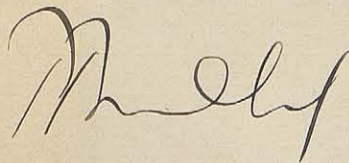
Comme suite à votre lettre du 11 décembre 1912, n^o 5237, j'ai l'honneur de vous faire remarquer que l'article 7 du règlement organique, tranche formellement le cas que vous me soumettez :
" aucune oeuvre de peinture ou de sculpture ne sera placée dans les galeries du Musée, sans avoir obtenu les deux tiers des suffrages des membres présents " .

La décision de la commission qui a refusé le tableau de M. Fabry est régulière. La commission était en nombre, puisque la moitié plus un de ses membres assistait à la séance (article 2 du règlement d'ordre). Pour être admis, le tableau aurait dû recueillir au moins 5 suffrages ($7 \times \frac{2}{3} = 4 \frac{2}{3}$) et il n'en a obtenu que 4.

Je pense qu'une décision régulièrement obtenue doit sortir ses effets, à moins que l'assemblée ne soit unanime à la retirer.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture
e/v.

expédié le 12 X 1912

11
Bruxelles le 12 X 1912

Monsieur le Président

En réponse à votre communication
du 25 nov. n° 628, nous avons
l'honneur de vous faire connaître que
notre collège a émis un avis favorable
à l'entrée dans la collection du musée
de l'aquarelle de M^r Theo. Hauman;
la Trilogie parlie carré et des dessins
de M^r Eug. Van der Ophoite.

En ce qui concerne le portrait de femme de
M^r E. Fiedry, nos membres présents à
cet évènement, y ont tout prononcé pour
l'acceptation de l'œuvre et trois
contre. Nous tenons à vous faire mettre
ce vote, ~~et~~ peut-être estimerez-vous
qu'il n'y a pas lieu, malgré le terme
~~de règlement~~ de la considérer comme

~~qu'il~~

une règle de priorité, les uns réglés
malgré les termes du règlement
qui exige les deux tiers des
suffrages des membres présents

Recevez

Le secr.

Le président

R}



Mardi

Mon cher et honoré (au feu)

A mon tour de vous féliciter
pour l'honneur qui vous échoit aux
"Airs de Musique", puis placés
à mes remerciements pour votre
carton affectueux qui m'a apporté
la bonne nouvelle = mes vœux
demi-demi engagés pour l'avenir

Dans la solennelle Solennité
d. l'Etat... Voilà certes un
fort enviable honneur... et je
vous suis particulièrement recon-
naissant pour votre part, certes
bien effective, dans ce heureux résultat.

Croyez à toute ma dévoué
gratitude, ma chère compère,
et mes deux vœux incessants
vôtres bien cordialement

Ernest Hamon



104, RUE DU CORNET

BRUXELLES

Mon cher Secrétaire

Et tout d'abord, mes enthousiastes
félicitations pour la "sur-élévation"
de votre barbotière... Voilà qui
regaillette sur les intellectuels
de plume, de brosse, vairs. D'ébauchoir,
qui sont un peu sous votre protection!

Ensuite, j'arrive à votre ques-
tionnaire de "l'autre semaine",
relatif à votre intéressant projet de

Catalogue... Je n'y suis allé.

A ce propos, permettez moi de vous faire
savoir que j'ai eu l'honneur d'être
interpellé par M^r le Ministre des
Sciences et des Arts, samedi dernier,
à l'ouverture du Salon des Appa-
reils (je n'y étiez pas !)

- M^r Blannan, vous savez - m'a
dit le Ministre, - ~~parce~~ que c'est
que l'appareil que j'avais
acheté l'an dernier première place
au Musée

Ce propos, mon cher Secrétaire,
vient, ce me semble, confirmer à
point d'aimable promesse que vous
me fîtes lors de notre dernière rencontre.

Je suis heureux et fier ! - de
pouvoir dans la liste de mes œuvres
acquises, réclamer par vous, inscrire
celle-là comme locataire du Musée.

Le Musée, certes, ne perdrait point
à l'échange en remplaçant ma
Pie morte par cette œuvre plus
complète - et d'autant même
aux bien voulu faire l'éloge dans
le Journal de Bruxelles...

J'espère pouvoir compter en la
circonstance sur votre précieux
et puissant appui -

Avec mes félicitations répétées,
mon cher Secrétaire, mes plus
cordiaux et dévoués poignés

Theo Harney

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 25 novembre 1912.

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

N^o 628.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

ANNEXE 3

Messieurs,

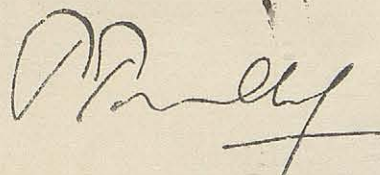
J'ai l'honneur de vous faire parvenir un portrait de femme
peint par M. Emile Fabry, un dessin de M. Eugène Smits, intitulé "OPHE-
LIE" et une aquarelle de M. Théo Hannon, "TRAGIQUE PARTIE CARREE".

Je vous prie d'examiner ces oeuvres et de me faire connaître
le sentiment de votre Collège concernant leur admission au Musée.

J'attire votre attention sur ce fait que l'aquarelle de
M. Hannon a été acquise dans le but de représenter cet artiste au
Musée mieux qu'il ne l'est actuellement. On pourrait au besoin re-
tirer l'aquarelle de M. Hannon actuellement exposée, afin de faire
place à celle-ci.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

.Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
à Bruxelles.